

HONORAIRES TRANSACTION

Valable pour toutes promesses de vente signées , commission à la charge de l'acquéreur en sus du prix net vendeur présenté. TVA incluse aux honoraires(20%)

de 0 à 50 000€ : 10% TTC
de 50 000 à 100 000€ : 7% TTC
de 101 000 à 200 000€ : 6% TTC
de 201 000 à 350 000€ : 5% TTC
de 351 000 à au delà : 4% TTC

Avec un minimum de 5 000€ TTC. Nous ne disposons pas de garantie financière et nous déclarons sur l'honneur que nous ne recevons aucun fond de la part de nos clients.